

Viol-Secours: 20 ans de lutte

Viol-Secours a fêté ses vingt ans cette année. A fin novembre, l'association a marqué le coup en ouvrant ses portes aux intéressé-e-s et les a convié-e-s à une journée festive.

ROSSELA BOTTARI

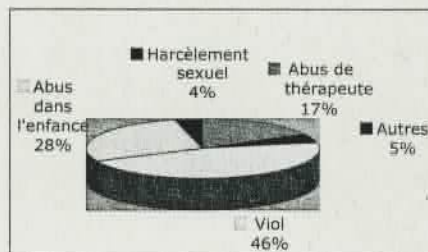
Unique en Suisse romande, Viol-Secours accueille et soutient les femmes victimes de violences sexuelles. Sa permanence téléphonique voit le jour en 1985 grâce à l'opiniâtreté d'une poignée de femmes qui avaient fait partie, quelques années auparavant, d'un comité de soutien à deux femmes victimes d'un viol collectif à Genève (procès de Pré-Naville en 1983). Il est bon de rappeler qu'au début des années quatre-vingts, les structures institutionnelles dans le domaine faisaient cruellement défaut à Genève. Aujourd'hui, la gravité de telles violences commence à être reconnue par la société comme constituant une atteinte aux droits de la personne. Les stéréotypes sexistes ont toutefois la vie dure et l'on peut déplorer que trop souvent les procédures judiciaires se terminent par des non-lieux.

«La violence n'est pas limitée à l'individu mais est bien plus largement, une question de société.»

Peu après sa création, l'association a rapidement étendu son champ d'activité. Outre le travail de permanence – socle constitutif de Viol-Secours – des groupes de réflexion ont été mis sur pied au sujet du harcèlement sexuel, des abus sexuels dans l'enfance, des abus commis par des professionnels, du viol conjugal, de la publicité sexiste ou à caractère pornographique. Pionnières dans ces domaines, les chevilles ouvrières de l'association ont par leur dynamisme oeuvré notamment à la mise sur pied du centre de consultation LAVI (loi sur l'aide aux victimes d'infractions) en 1993 à Genève. Complémentaires, ces deux structures offrent chacune un soutien spécifique. Sandra Muri, l'une des trois permanentes de l'association précise que le centre LAVI reçoit les victimes et les oriente sur un court terme. Viol-Secours offre aux femmes le choix: elles peuvent également opter pour un accompagnement sur un long terme (pouvant aller jusqu'à 3

ou 4 ans, selon les cas). Autre différence de taille: «Notre association met l'accent sur la solidarité entre femmes» souligne Sandra. En effet, outre Sandra, deux autres permanentes accueillent, écoutent et conseillent les femmes victimes de violences sexuelles (âge minimal: 16 ans) qui font appel à Viol-Secours. Partant de l'idée que la reconstruction de soi après avoir subi de telles violences passe par la solidarité, l'association propose aussi des groupes de parole dont l'objectif est de permettre aux femmes d'échanger leurs expériences. Il s'agit là d'un moyen pour reconstruire une confiance en elles-mêmes et à l'égard d'autrui. Indispensables pour tisser à nouveau des liens sociaux, mais également pour prendre conscience que la violence n'est pas limitée à l'individu mais est bien plus largement, une question de société.

Quelques chiffres: Demandes enregistrées par l'association en 2004 :



Dans le cadre d'un travail de prévention, Viol-Secours propose aux femmes, mais également aux adolescentes (dès 12 ans), des cours d'autodéfense selon une méthode visant à révéler à toute femme son potentiel de force et de puissance (Fem Do Chi). «La violence sexuelle est étroitement liée à un rapport de genre» rappelle Sandra, c'est l'une des raisons pour lesquelles l'association développe un axe de prévention auprès des adolescent-e-s. Des contacts ont ainsi été pris avec les écoles afin de sensibiliser et de rendre attentifs les jeunes à l'existence de différentes formes de vio-

lence sexuelle, comment les repérer, à qui s'adresser et où trouver les ressources nécessaires pour les combattre.

Par ailleurs, Sandra précise que, depuis 3-4 ans, parmi les femmes qui font appel à Viol-Secours, on trouve de plus en plus de femmes migrantes, certaines sans statut légal. L'association souhaite développer des projets d'information et de prévention spécifiques dans le but de venir en aide à ces femmes particulièrement précarisées. L'association fait notamment partie d'un groupe de pilotage pour la prévention auprès des femmes migrantes.

Que l'on dise: «déjà vingt ans...» ou «seulement vingt ans...» finalement importe peu. Ce qui compte, c'est que la lutte ne prenne fin que lorsque l'objet de cette lutte disparaît...

Informations utiles:

www.viol-secours.ch

Viol-Secours, 3 place des Charmilles,

1203 Genève

Téléphone: 022 345 20 20

Permanence téléphonique:

Lundi et mardi, de 14h-17h30

Mercredi à vendredi: 8h30-12h30, 14h-17h30

et mercredi soir jusqu'à 20h.

Un ouvrage: *La violence est inacceptable, violences sexuelles contre les femmes que faire?*, disponible auprès de Viol-Secours.